

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SUTTON

DATE : 14 décembre 2022

HEURE : 19 h 30

LIEU : Hôtel de ville

Séance à laquelle sont présents : les conseillères et conseillers Thérèse Leclerc, Marie-José Auclair, Carole Lebel, Lynda Graham, Alan Pavilanis et Marc-André Blain.

Le tout formant quorum et siégeant sous la présidence du maire Robert Benoit.

Assistent également à la séance le directeur général et greffier adjoint Pascal Smith, la trésorière Suzanne Lessard, le directeur de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire Claude Théberge, le directeur des travaux publics et des immobilisations Titouan Perriollat et la directrice des loisirs, de la vie communautaire et de la culture Élizabeth Deit.

Il y avait 25 personnes dans l'assistance, et la séance sera diffusé en différé sur la chaîne You Tube et la page web de la Ville.

2022-12-483 <u>OUVERTURE DE LA SÉANCE</u>

Sur la proposition de Alan Pavilanis Appuyé par Lynda Graham IL EST RÉSOLU :

QUE la séance soit déclarée ouverte à 19 h 30.

Adoptée à l'unanimité

2022-12-484 <u>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</u>

Les membres du conseil examinent l'ordre du jour de la présente séance.

Après délibérations,

Sur la proposition de Marie-José Auclair Appuyé par Alan Pavilanis IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant, le point affaires nouvelles demeurant ouvert :

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 1.1 Ouverture de la séance
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 2.1 Adoption de l'ordre du jour
- 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

4. SUIVI ET DOSSIERS D'INTÉRÊT PUBLIC

- 4.1 Présentation du budget 2023 et du programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025
- 5. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC
- 6. RÈGLEMENTS
- 7. ADMINISTRATION
- 7.1 Adoption du budget pour l'exercice financier 2023
- 7.2 Adoption du programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025
- 7.3 Publication du budget dans un journal diffusé sur le territoire de la Ville
- 8. DIRECTION GÉNÉRALE
- 9. TRÉSORERIE
- 10. URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
- 11. TRAVAUX PUBLICS ET IMMOBILISATIONS
- 12. GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES
- 13. LOISIRS, VIE COMMUNAUTAIRE ET CULTURE
- 14. SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 15. AFFAIRES NOUVELLES ET VARIA
- 16. CORRESPONDANCE
- 17. LEVÉE DE LA SÉANCE
- 17.1 Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité

SUIVI ET DOSSIERS D'INTÉRÊT PUBLIC

Présentation du budget 2023 et du programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025

Le conseil présente le budget.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Le conseil répond, lorsque possible, aux questions posées par les citoyen.ne.s sur place et qui concernent uniquement les sujets à l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire.

La conseillère Carole Lebel quitte la salle des délibérations à 19 h 19.

La conseillère Carole Lebel revient dans la salle des délibérations à 19 h 50.

2022-12-485 <u>AJOURNEMENT DE LA SÉANCE</u>

Sur la proposition de Marie-José Auclair Appuyé par Marc-André Blain IL EST RÉSOLU :

D'AJOURNER la présente séance extraordinaire (budget) à 20 h 55 pour quelques minutes afin de procéder à l'ouverture et à l'ajournement de la séance extraordinaire (autres) prévue à 21 h.

Adoptée à l'unanimité

Robert Benoit

Maire

Jonathan Fortin

Directeur général adjoint |

Greffier et directeur des affaires juridiques

Par sa signature, le maire indique qu'il signe en même temps toutes les résolutions incluses au procès-verbal.